Dernière mise à jour : 03/10/2016

PROJETS DE CONSTRUCTION
Elevage, stockage, ateliers de transformation, locaux de vente directe, gîtes ruraux, centres équestres

© CA57

DÉFINITION DE L'ACTION

La Chambre d'Agriculture de la Moselle vous propose un accompagnement technique et administratif dans la réalisation de vos projets de construction, d'extension ou d'aménagement.

Nous vous proposons un appui pour :

- étude de faisabilité du projet
- état des lieux de l'existant, relevé de niveau
- conseil, conception
- esquisses, schéma d'organisation, matériaux, orientation
- chiffrage des travaux pour votre plan de financement
- plan du projet
- dossier de déclaration ou d'autorisation pour les installations classées, notice A.R.S
- **réalisation de la demande de permis de construire**
- consultation des entreprises
- aide au montage du dossier subvention et solde

LES MOYENS

- Une équipe de 3 techniciens spécialisés et 1 assistante prennent en compte les différents aspects de votre projet : terrain d'implantation, conditions de travail, réglementations, choix des matériaux, impact paysager, bien-être des animaux, évolution possible
- Un partenariat avec des cabinets d'architectures

LES BÉNÉFICES

- Un dossier de permis de construire complet, répondant à la réglementation
- Notre objectivité
- Une garantie décennale
- Notre contact permanent avec les administrations et financeurs

LE CHIFFRE

40 000 m² de bâtiments agricoles construits en Moselle chaque année

PUBLIC CONCERNÉ

Tous les agriculteurs du département portant un projet élevage, stockage, ateliers de transformation, fromageries locaux de vente directe, gîtes ruraux, centres équestres

MODALITÉS

- Approche technique sur site, esquisses, éléments de prix vous permettent d'affiner vos choix et de prendre une option
- Élaboration de votre projet avec plan détaillé en tenant compte des différentes législations et règles d'urbanisme
- Dépôts de votre demande de permis de construire
- Accompagnement dans la programmation des travaux, consultations des entreprises, passation du marché
- Dépôts des dossiers de subventions si vous êtes éligible

TARIFS

Tarifs et conditions de vente sur demande

Chambre d'Agriculture de la Moselle
64 avenue André Malraux – CS 80015 - 57045 METZ CEDEX 1
Tél. : 03 87 66 12 30 - Fax : 03 87 50 28 67
mail : accueil@moselle.chambagri.fr
www.moselle.chambre-agriculture.fr

SERVICE AGRO-ENVIRONNEMENT BOUES-DRAINAGE-BATIMENT
Secrétariat : Marie-Josée ZIMMERMANN
au 03 87 66 12 43
mail : mj.zimmermann@moselle.chambagri.fr
Référent : Ludovic ZIDAR

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Conseil-Formation